

Direction générale adjointe Mer, Canaux, Mobilités  
Direction des canaux de Bretagne  
Service valorisation touristique et développement durable  
Personne chargée du dossier : Annaïg LE BRUN  
Fonction : Instructrice du domaine public fluvial  
Tél. : 02 98 34 92 50  
Courriel : canauxdebretagne@bretagne.bzh

→ **Référence** à rappeler dans toutes vos correspondances  
N° : 2024-SEVAD-MO-OC016

Rennes, le 13 août 2024

Objet : Fermeture accès quai

## **Le Président du Conseil régional de Bretagne,**

**VU** le code général des collectivités territoriales ;  
**VU** le code général de la propriété des personnes publiques ;  
**VU** l'arrêté de Monsieur le Président du Conseil régional de Bretagne en date du 2 juillet 2021 portant délégation de signature à l'adjoint au Directeur des canaux de Bretagne ;  
**VU** la demande présentée par l'entreprise I Marine,  
**Considérant** que des manœuvres de grutage d'un bateau, bief de Cicé, doivent être réalisées les 19/08 et 3/09/2024;  
**Considérant** que ces manœuvres sont de nature à porter atteinte à la sécurité des usagers ;

### **Arrête :**

#### **Article 1 - Prescription**

L'accès, à une partie du quai, du Rheu, bief de Cicé sur la commune de Le Rheu, est interdit à tous les usagers.

#### **Les 19 août et 3 septembre 2024 toute la journée**

Une signalisation temporaire délimitant le secteur concerné par cette interdiction sera mise en place en régie.  
Cette interdiction ne concerne pas les personnels de la Région Bretagne, (personnels d'astreinte).

#### **Article 2- Publication et information des tiers**

Une copie du présent arrêté sera transmise à la commune de Le Rheu.

#### **Article 3 - Exécution**

Les droits des tiers sont et demeurent expressément réservés.

L'adjoint au Directeur des canaux de Bretagne

Laurent COUTURIER